

Survey Households: an e-conference

November 2009

Les définitions de ménage que l'on trouve dans les enquêtes ne tiennent pas compte actuellement des réalités des personnes interrogées, et ont besoin d'être améliorées

Récapitulation

Les documents académiques critiquant le concept de ménage sont considérables, ont une longue histoire, et proviennent de nombreuses disciplines. Relativement peu de recherche étudie comment ces critiques pourraient se traduire en analyse et rassemblement améliorés de données d'enquêtes ménages.

Notre recherche identifie deux influences majeures sur les définitions de ménages.

1. Comparabilité et harmonisation dans le temps et entre les pays

Les séries d'enquêtes ménages internationales standardisées ont pour but de faciliter la comparaison par delà le temps et l'espace. Les définitions d'enquêtes demeurent souvent inchangées même s'il est prouvé qu'elles ne représentent plus les réalités des gens (ou peut-être ne les ont jamais représentées).

2. L'influence du recensement

Les recensements demandent aux individus d'être comptés une seule fois seulement, et la façon dont les gens sont recensés reflète ces contraintes. En raison de l'importance de la comparabilité et de l'harmonisation, les définitions de recensements alimentent, et déterminent en grande partie, les outils d'enquêtes ultérieurs.

Ces deux contraintes génèrent des problèmes pour les données d'enquêtes:

- a. Avoir pour but de comparer "ce qui peut être comparé" laisse supposer que toutes les populations sont structurées de façon similaire en termes de lieu d'habitation, de prestations et de dépenses: mais il n'en est rien.
- b. La supposition que la majorité des individus vivent dans / contribuent à / obtiennent des ressources d'un seul "ménage" uniquement est souvent fautive – surtout dans les contextes où la migration et les moyens d'existence complexes sont la norme.
- c. Il y a des conséquences analytiques aux interprétations différentes de la notion de ménage dans les enquêtes. Par exemple, les différentes conceptualisations de cette notion entraînent des variations considérables dans les indicateurs usuels tels que la taille du ménage et les caractéristiques du chef de ménage.

ARGUMENT COMMUNÉMENT ENTENDU

Si la vaste majorité des gens est bien représentée par les enquêtes, alors le

problème de la minorité – pour laquelle les définitions ne représentent pas bien la réalité quotidienne, est négligeable.

CONTRE ARGUMENTS

- Nous devons connaître l'ampleur des représentations inadéquates de la réalité quotidienne des gens.
- Il y a peu de chances que cette représentation déficiente des réalités soit distribuée de façon aléatoire parmi la population. Elle risque fortement de se concentrer dans les groupes tels que les minorités ethniques, les pauvres, les migrants, et les populations mobiles. Dans de nombreux contextes, ce sont ces groupes qui sont ciblés pour les interventions visant à réduire la pauvreté, et pour lesquels les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas atteints.
- Les représentations déficientes des réalités diffèreront à coup sûr d'un point de vue géographique. Beaucoup d'interventions sont concentrées géographiquement et peuvent être dépendantes de données pour des localités spécifiques.
- Les diverses manières d'organiser son existence au quotidien en Afrique subsaharienne urbaine sont mal représentées dans les enquêtes ménages.
- Dans les zones rurales, où les schémas traditionnels de résidence et de soutien par les parents vont de pair avec une migration croissante, les définitions d'enquêtes rendent rarement compte des interdépendances qui existent entre la production, la consommation et le soutien.
- Les concepts tels que celui de chef de ménage sont de plus en plus contestés, surtout dans les contextes tels que ceux du logement en location.

Nous suggérons que les enquêtes ménages pourraient collecter des données de meilleure qualité si elles adoptaient une approche plus flexible de l'appartenance au ménage.

Questions

1. D'après votre expérience, la vaste majorité des gens est-elle bien représentée par la définition de ménage telle qu'on l'utilise là où vous travaillez?
2. Au lieu de mettre en relation des liens de parenté uniquement avec le chef de ménage (défini par l'enquête), pourquoi ne pas mettre en relation dans une grille se rapportant au ménage tous les liens de parenté envisageables dans un ménage?
3. Comment pouvons-nous surmonter les questions liées à l'appartenance à des ménages multiples dans une enquête?

Discussion

Participant A

Généralement, au Sénégal le ménage est défini comme un regroupement d'individus partageant le même toit et les mêmes repas et reconnaissant une seule personne comme autorité. Sur la base de cette définition, beaucoup de problèmes sont souvent notés pour prendre en compte la dimension genre. Autrement dit la notion de femme chef de ménage est souvent mal appréhendée.

Participant B

1. D'après votre expérience, la vaste majorité des gens est-elle bien représentée par la définition de ménage telle qu'on l'utilise là où vous travaillez?

Oui et non! Oui, parce que cette définition est facile à utiliser. Cependant, dans certains contextes, surtout en Afrique sub-saharienne, quelques personnes appartiennent à deux ménages ou plus. Il mange dans l'un et dort dans l'autre. Parfois, le soutien éducatif vient d'un autre ménage.

2. Au lieu de mettre en relation des liens de parenté uniquement avec le chef de ménage (défini par l'enquête), pourquoi ne pas mettre en relation dans une grille se rapportant au ménage tous les liens de parenté envisageables dans un ménage?

Toutefois, pour les enfants en âge d'aller à l'école il serait utile d'inclure une question sur le sponsor. Certains enfants vivent dans le ménage A, mais leur éducation et prise en charge au niveau santé sont parrainés par le ménage B.

3. Comment pouvons-nous surmonter les questions liées à l'appartenance à des ménages multiples dans une enquête?

Premièrement nous avons besoin d'avoir la catégorie membre de ménages multiples. Deuxièmement nous devrions prendre des informations sur le rôle de l'individu dans chaque ménage ou son rapport au chef de ménage dans les différents cas.

Participant C

Les ménages ont des significations différentes selon les cultures – cela peut être horizontal et aussi bien vertical qu'à travers plusieurs générations. Pour des raisons de recherche, l'objectif devrait être à la base de la définition. Essayer de parvenir à une seule définition créera une certaine confusion. Ce sera difficile d'examiner toutes les différentes significations dans une étude.

Participant D

Le concept de ménage fait appel, selon les pays, à différentes dimensions de la vie quotidienne :

1. – la résidence,
2. – la filiation et l'alliance,
3. – le genre de vie, en particulier le repas quotidien,
4. – la communauté des revenus,
5. – la communauté de consommation.

On distingue ainsi les deux notions, le ménage-foyer et le ménage-habitation. En France, la définition du ménage au sens de l'enquête de recensement désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Néanmoins, les besoins des économistes désireux de disposer d'une unité pertinente de décision pour pouvoir étudier la façon s'opèrent les choix en matière de consommation, ont conduit l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) à introduire depuis 2005 une nouvelle définition du ménage (au sens des enquêtes auprès des ménages) :

Il s'agit de l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de façon habituelle un même logement (que ce soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget commun.

Le budget commun ne tient pas compte des dépenses faites pour le logement ou d'une participation occasionnelle aux dépenses communes, et le logement partagé n'est pas nécessairement la résidence principale. Plusieurs de ces « ménages » aussi dénommés « unités de vie » peuvent occuper un même logement. Cette définition du ménage permet par exemple, de prendre en compte les enfants en garde alternée dont la résidence principale est un autre logement mais qui viennent « habituellement » chez leur père dont ils partagent le budget. Ceux-ci sont en effet exclus du ménage-logement ayant leur résidence principale chez leur mère. Néanmoins, ceux dont le logement est la résidence principale et qui contribuent au loyer mais ont un budget à part (les enfants adultes, les non apparentés colocataires, etc.) constituent des « ménages-unités de vie » distincts.

On se place ici du côté des producteurs de données..

Que comprend l'enquêté ? Est-il évident de se voir "classer" dans un ménage différent de celui de ses parents, chez qui l'on vit et où on paye une contribution au loyer ?

Rien n'est simple --- tout se complique ---

Participant E

En Tanzanie, un ménage est défini en tant que groupe de personnes partageant une MARMITE, c'est-à-dire qu'ils mangent ensemble la plupart du temps sans nécessairement contribuer à l'achat de la nourriture. Cela se passe surtout dans les zones urbaines, avec de nombreux ménages dans une unité d'habitation tant qu'ils ne mangent pas ensemble régulièrement. Il se peut que tous les membres du ménage aient des liens de parenté, bien que cela ne soit pas une condition de la définition. Parfois nous établissons une date limite pour qu'une personne soit classifiée comme membre d'un ménage particulier, cela peut être une période d'association de 3, 6, ou 12 mois pour les personnes qui n'ont pas de liens de parenté. Pour ceux qui ont des liens de parenté, il n'y a pas de limites en tant que telles, comme un couple qui vient de se marier.

Nous avons des problèmes dans les zones rurales où la pratique des familles élargies existe, et il est parfois difficile d'établir une limite de membres d'un ménage particulier lorsque les parents vivent et mangent ensemble avec leurs enfants mariés, leur belle-famille, petits-enfants, etc. Une autre complication concerne les hommes polygames quand les épouses vivent séparément, à quel ménage devrait-il appartenir?

Tiziana Leone

Participant B, pourriez-vous développer la variable du rôle? Est-ce que vous voulez dire soutien de famille, femme au foyer etc. ou autre chose?

Participant F

Parvenir à une nouvelle définition du ménage, ou de toute autre entité collective qui ferait l'objet d'un consensus et s'avèrerait adéquate pour toutes les sociétés est assurément illusoire, une gageure.

Ne devrait-on pas reconsidérer la question en fonction des thèmes de recherche ? Un exemple, celui de la scolarisation (en Afrique). Les analyses des facteurs de la scolarisation s'avèrent fortement limitées par le fait qu'en raison de la définition habituelle du ménage, elles ne peuvent porter que les enfants résidents ; on ignore si pour tel ménage, d'autres enfants d'âge scolaire du chef de ménage notamment, résident ailleurs (et sont ou non scolarisés). Comme quelques enquêtes l'ont expérimenté, une avancée consiste déjà, tout en s'appuyant sur le ménage, à recueillir en plus les caractéristiques individuelles de ces "autres" enfants (avec un code spécifique pour la situation de résidence). Ce qui bien sûr ne peut se faire que dans le cadre d'une enquête. Le gain est déjà fort appréciable en termes d'analyse des pratiques ou stratégies familiales de scolarisation.

Ernestina Coast

Participant F, votre travail et les points soulevés autour de la question sur l'éducation sont importants, notamment dans un contexte de participation éducative croissante (reflétée dans les efforts de politique [inter]nationale) dans de nombreux pays.

Il est bien sûr important que nous reconnaissons que la définition statistique standard du ménage pose relativement peu de problèmes dans certains contextes – correspondant à ceux que vous citez. Nous soutenons que dans les contextes d'enquêtes, il est relativement simple de collecter de meilleures données de "membres" qui saisissent mieux les membres non-résidents.

Participant F

Mon exemple sur la scolarisation me semble constituer un élément de réponse à la question relative à l'appartenance à des ménages multiples. Quant à savoir quel est le % des gens bien représenté par la définition du ménage, c'est vraiment très difficile. J'ai mené des enquêtes au Nord-Togo, à Lomé et au Burkina, où me semble-t-il le ménage ne pose pas trop de problème.

Pour l'Afrique notamment, un point important concerne les modalités

résidentielles de la polygamie ; en cas de non corésidence des co-épouses, il est clair que la définition habituelle du ménage s'avère inadéquate (cf les travaux de Véronique Hertrich sur les Bwa au Mali).

Participant G

Le ménage est un concept très utile, cependant on l'a considéré comme étant trop évident dans la plupart des enquêtes et autres documentations.

Traditionnellement, un ménage est défini en tant "qu'unité socio-économique qui consiste en une ou plusieurs personnes ayant en commun l'organisation quotidienne du logement et de la nourriture". Ces personnes sont généralement (mais pas toujours) liées par le sang ou le mariage. Le concept a acquis tellement de sens dans le monde moderne qu'il ne peut être utilisé dans aucune enquête sérieuse sans en préciser préalablement le sens.

Dans le monde d'aujourd'hui, toutes sortes d'organisations du quotidien sont possibles et sont pratiquées: que se passe-t-il si l'une des épouses ou compagne habite quasiment en permanence dans une autre zone géographique? Dans le cas de l'Afrique, le mariage d'un homme avec de multiples femmes/compagnes, qui ne partagent pas, dans la plupart des cas, l'organisation du quotidien, la définition ci-dessus ne pourrait pas s'appliquer.

Le ménage le plus simple est le "ménage à une personne", c'est-à-dire un ménage dans lequel une personne vit seule, dans la totalité ou dans une partie de l'unité d'habitation, et a une consommation indépendante.

L'appartenance à un ménage est une autre complication. On ne devient pas membre en partageant simplement la consommation d'un ménage. Dans ce cas, les visiteurs temporaires, ou les aides ménagères ne deviennent pas nécessairement membres du ménage grâce à leur séjour temporaire ou en partageant la consommation du ménage; sauf s'ils sont mari, femme et enfants.

Chef de ménage: c'est un autre concept similaire problématique.

Traditionnellement, le chef de ménage a été surtout utilisé comme point de référence, c'est-à-dire une personne reconnue comme telle, en tant que chef, par les membres du ménage. Souvent il/elle est responsable du soutien financier et du bien-être des membres du ménage.

Dans le cas de la Tanzanie, et je crois dans beaucoup de pays africains, le chef de ménage est un poste réservé à quelqu'un jouant un rôle traditionnel dans le ménage, sans tenir compte de sa contribution au bien-être et aux finances.

Ainsi, mon argument est que le ménage en tant qu'unité d'enquête a besoin d'être revu, comme on a pu le constater, son sens a changé dans le temps, et malheureusement les chercheurs ne lui attribuent pas le même sens. Nous avons besoin d'être sur la même longueur d'ondes si nous devons voir ce que

nous voulons dire et vice versa.

Dernier point: ces concepts et d'autres, leur utilisation précède le monde ayant mis en avant la question de l'égalité des sexes, [...], les enquêtes, etc. en tant qu'outil pratique pour s'assurer que non seulement les concepts, mais également leur utilisation, ne sont pas sexistes! Et là, le défi est de savoir comment réagir à ces nouveaux développements qui sont très humanistes, et comment les prendre en compte de la conceptualisation à la pratique?

Est-il également possible d'introduire le Bureau des Statistiques de l'ONU et d'autres qui fournissent des recommandations utilisées pour guider les enquêtes et les recensements?

Sara Randall

Les réflexions de Participant G sur les changements dans le temps de la compréhension de différents chercheurs et autres personnes sont très pertinentes. Nous avons réfléchi aux comparaisons dans l'espace et dans le temps mais nous avons peu réfléchi à l'évolution dans le temps d'un terme quotidien. À mon avis cela sera quand même très difficile à étudier. Dans cette recherche nous avons examiné toutes les définitions (du ménage) utilisées en Afrique anglophone dans les recensements et les enquêtes au cours des 40 dernières années. Nous observons beaucoup d'évolution - mais nous constatons que cette évolution ne reflète pas une compréhension du ménage dans le quotidien qui évolue, mais plutôt le fait que les Bureaux de Statistiques Nationales et leurs gouvernements veulent adhérer aux normes et définitions internationales.